

Conducteurs ne vous trompez pas : les radars sont vos bienfaiteurs

Les radars ont permis de sauver depuis 2003, plus de 25 000 vies. Ils ont donc évité à 25 000 familles, c'est-à-dire à 100 000 personnes de perdre un père ou une mère ou un mari ou un enfant et de le regretter pendant le reste de leur vie, et ceux qui ne meurent pas sont handicapés, avec comme conséquence perte de leur travail, discorde familiale, etc.

Les radars sauvent des vies, la vôtre peut-être : sans les radars vous ne seriez peut-être plus là aujourd'hui à lire ces lignes.

Ne croyez pas ceux qui par carence de logique sont aveugles devant ces évidences et utilisent des arguments fallacieux pour jouer sur vos émotions afin de vous faire croire que les radars sont nuisibles pour vous et que vous devez les aider à combattre leur emploi.

Il est faux par exemple d'affirmer que vous êtes verbalisé pour un très faible dépassement de vitesse d'un ou 2 km/h car sur l'avis de contravention que vous recevez figure bien la vitesse "retenue", par exemple 112 km/h mais figure aussi, à la ligne en dessous, la vitesse à laquelle vous avez été "contrôlé" : 118 km/h, c'est-à-dire que vous roulez à 8 km/h au dessus de la vitesse autorisée et non à 2 km/h. Cette marge de 112 à 118, soit 5%, est justement destinée à éviter toute contestation.



Il est surprenant aussi que les conducteurs puissent prétendre être "piégés" puisqu'actuellement presque toutes les voitures sont équipées de limiteurs de vitesse et que de ce fait ils n'ont nul besoin de craindre un dépassement de vitesse ni de surveiller constamment leur compteur. Les conducteurs qui sont contrôlés en excès de vitesse ont donc choisi délibérément le risque de ne pas respecter la loi.

Un des arguments avancés par les opposants aux radars est de qualifier de "bon père de famille" ou "d'honnêtes citoyens" les conducteurs qui ne respectent pas la loi sur les vitesses limites et acceptent de ce fait de mettre en péril la vie de leurs enfants ou de leur conjoint qu'ils transportent et la vie des autres usagers. Ce ne sont pas de si bons pères de famille, ni de si honnêtes citoyens. Les articles de journaux relatant les accidents regorgent de constatations du genre : "c'était un homme très bien considéré dans la commune" il a pourtant tué trois personnes dans la voiture qui venait en face parce qu'il roulait trop vite.

Il est faux d'affirmer que les radars ont pour but de récolter de l'argent : leur premier but est de réduire le nombre d'accidents : le nombre de morts est passé de 8000 en 2003 à moins de 4000 en 2012. Le coût des accidents pour la société, toutes dépenses confondues, se monte actuellement à environ 23 milliards d'euros par an (9,5 pour les pertes économique des tués et les soins des blessés et 13,5 de dégât matériels). Ce coût était de 34,9 milliards (en euros constants actuels) en 2001 : du fait de cette baisse, la collectivité nationale fait donc tous les ans une économie de 11,9 milliards d'euros, dont la majorité grâce aux radars. On tentera de vous faire

croire que cette baisse n'est pas obtenue par les radars mais grâce à l'amélioration de la sécurité des voitures et des routes : ceci est faux car avant 2002, malgré l'amélioration de la sécurité des voitures et des infrastructures le nombre de tués stagnait quand même autour de 8000 : les baisses annuelles dues à ces améliorations étaient faibles (quelques %) alors que brutalement une cassure très forte s'est opérée à partir de 2003 dès l'instauration des contrôles par radars : plus de 50% de baisse entre 2003 et 2012.

Pour une autre raison il est faux d'affirmer que les radars ont pour but de récolter de l'argent car le milliard d'euros recouverts annuellement par les radars sont loin de couvrir les dépenses nécessaires à leur installation leur entretien leur fonctionnement si l'on n'oublie pas d'y inclure les dépenses nécessaires à la constatation des infractions et à leur recouvrement.

Chacun de nous est bénéficiaire de la diminution du nombre des accidents et donc des coûts des accidents, en particulier par le biais de la baisse des primes d'assurance et de la non répercussion des hausses des charges sur celles-ci : si l'accidentalité était restée au niveau de 2002, nous devrions payer notre assurance 25% de plus que nous payons actuellement. Or 25 % de gain sur une prime moyenne de 500 euros, cela représente environ 125 euros d'économie annuelle pour chaque usager.

L'ensemble de la collectivité nationale est bénéficiaire de l'action des radars.

Alors que des familles sont brisées tous les jours par des drames, et au moment où les hôpitaux sont surchargés et l'économie est au plus mal, le combat fomenté par les opposants aux radars se révèle indécent.